

## LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

### LINKY, UN COMPTEUR COMMUNIQUANT

Depuis début 2016, le compteur électrique Linky est installé progressivement sur le territoire de la Côte-d'Or. Cette nouvelle génération de compteurs permettra de suivre la consommation d'électricité en temps réel et de réaliser des opérations de gestion à distance.

Ce compteur dit communicant est capable de transmettre des données de consommation et de recevoir des ordres à distance. Il permet à Enedis de faire la télérelève des compteurs et d'adapter la puissance à distance, d'accéder aux données de consommation pour un meilleur dimensionnement des investissements.

#### Comment ?

Concrètement, les informations de consommation (données en kilowattheures) récoltées par Linky sont envoyées sous forme de signal électrique jusqu'à un concentrateur installé sur le transformateur 20 000 volts / 380 volts. Cette opération ne dure que quelques secondes par jour, soit l'équivalent de l'envoi d'un sms. Le concentrateur, à son tour, transmet l'information via le réseau de téléphonie mobile déjà en place.

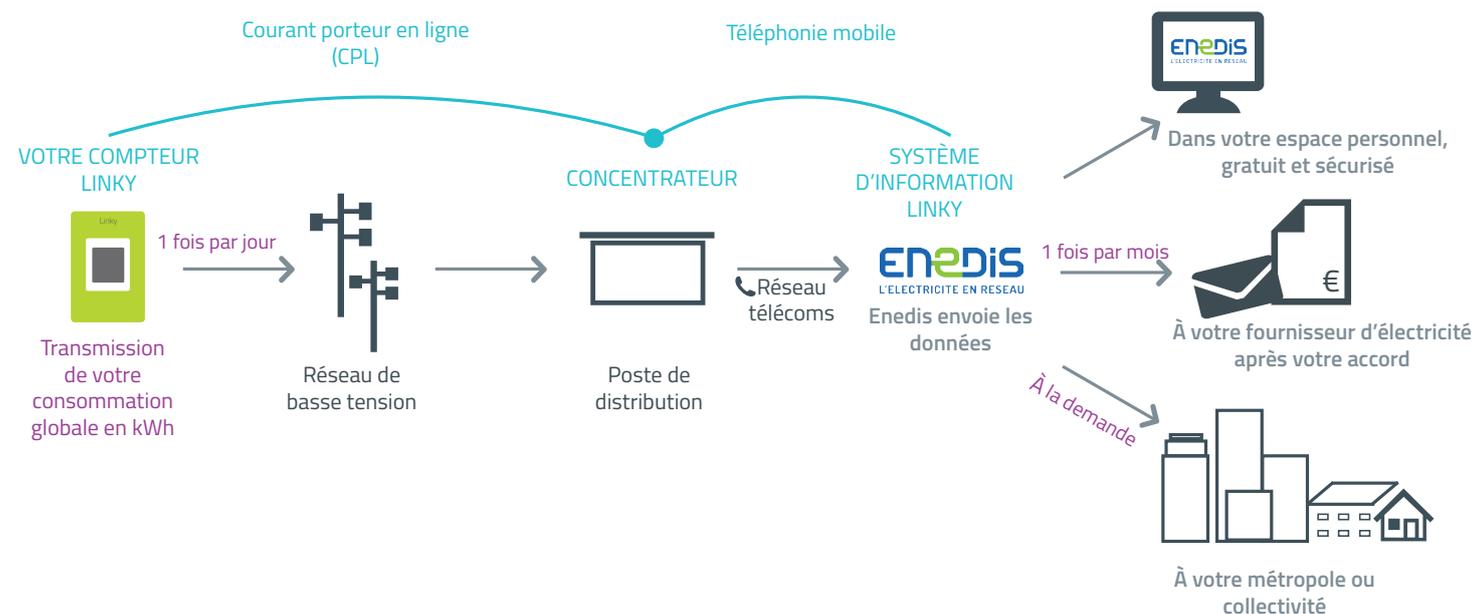
Les informations sont enfin centralisées sur un serveur et protégées selon les recommandations de la CNIL. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires, ...). Les données de consommation ne sont transmises au fournisseur d'électricité (celui qui facture) qu'avec l'accord de l'usager.

#### Et dans le monde ?

LE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNIQUANTS SE RÉALISE À L'ÉCHELLE MONDIALE.

PLUS DE 313 MILLIONS DE COMPTEURS DE CE TYPE SONT INSTALLÉS ACTUELLEMENT EN EUROPE, AUX ÉTATS-UNIS ET EN ASIE. 16 PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE ONT DÉCIDÉ UN DÉPLOIEMENT DE GRANDE AMPLIEUR D'ICI À 2020. PARMI EUX, LA FINLANDE, LA SUÈDE ET L'ITALIE L'ONT DÉJÀ ACHÉVÉ.

### LE CHEMIN DES DONNEES LINKY



## LINKY, LE VRAI DU FAUX

« La réglementation impose la pose du compteur Linky »

### VRAI

Au niveau européen, une directive incite les États membres à moderniser leurs réseaux électriques. En France, une loi impose aux gestionnaires des réseaux publics de distribution d'électricité l'installation de compteurs intelligents. Linky a été choisi par Enedis pour équiper 95 % du réseau dont il a la charge. La mise en œuvre des compteurs communicants s'effectue sous le contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

« Je peux refuser la pose du compteur Linky »

### FAUX

La pose du compteur intelligent est encadrée par la loi. En souscrivant à un contrat de fourniture d'électricité, j'ai adhéré aux dispositions générales relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau public de distribution. Ce contrat indique que le client s'engage à « prendre toute disposition pour permettre à Enedis d'effectuer la pose, la modification, l'entretien et la vérification du matériel de comptage ». Les délibérations ou arrêtés pris par les communes pour s'opposer à la pose du compteur n'ont pas de valeur juridique. Les compteurs accessibles sur la voie publique seront dans tous les cas changés (l'utilisateur ne peut entraver son accès). L'utilisateur pourra toujours refuser l'accès à son logement si le compteur y est installé.

« La pose du compteur me sera facturée »

### FAUX

L'installation du compteur est entièrement gratuite. Rien n'est facturé, ni la pose, ni le compteur. Le coût total sera amorti par les économies faites par Enedis en exploitation et en investissement. Seul le coût financier (coût de l'emprunt) sera répercuté dans le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité) à partir de 2021, lorsque 90 % des compteurs auront été posés.

« Linky serait dangereux pour la santé »

### FAUX

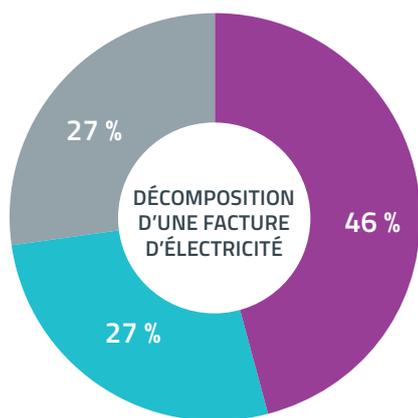
Des études menées par différents organismes, comme l'Agence nationale des Fréquences radioélectriques, démontrent que Linky a une très faible influence sur son environnement immédiat et respecte les normes sanitaires européennes et françaises. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et de la sécurité du travail a déclaré que Linky est à l'origine d'une exposition comparable à celles d'autres équipements électriques utilisés dans les foyers. Contrairement au wifi ou au téléphone portable, le compteur n'utilise pas d'ondes radio pour communiquer.

« Le déploiement des compteurs communicants coûte 5,7 milliards d'euros »

### VRAI

Selon le rapport de la Cour des comptes de février 2018, le coût pour Enedis est estimé à 5,39 milliards d'euros comprenant l'expérimentation et les phases de déploiement.

Le coût se décompose en trois parties égales : la fourniture du compteur, sa pose et les autres éléments du dispositif. Le coût ramené au compteur est de 130 €.



- Taxes
- Fourniture d'électricité
- Acheminement = TURPE (couvre notamment l'amortissement des investissements d'Enedis et une partie reversée aux Syndicats d'énergies via le contrat de concession et 40 % des coûts de raccordement au réseau)

Retrouvez plus d'informations, régulièrement mises à jour sur [www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)



### SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.